N° de produit: PRCO90000816

Téléphone: +33 (0) 1 64 30 89 22

Télécopie: +33 (0) 1 64 30 87 49



BLUESIL FLD 47V20

Version: 7.0

Date de Révision: 18.10.2017

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Conformément au règlement (CE) n° 1907/2006 Annexe II

SECTION 1 : Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1 Identificateur de produit:

Nom du produit: BLUESIL FLD 47V20

Identificateur supplémentaire:

Désignation chimique: Siloxanes and Silicones, di-Me

N° CAS: 63148-62-9

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisations identifiées: Lubrifiant Agent de démoulage. Isolation de matériel électrique et/ou électronique.

Usages déconseillés: Aucun connu.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Fci fb]ggYi f:

Service Chimie

5 Place de l'Eglise Saint Thibaul des Vignes

77400 Marne la Vallée - FRANCE

E-mail: info@service-chimie.fr

1.4 Numéro d'appel d'urgence: CHEMTREC France (24h) : +(33)-975181407 / National Poison Centre : +33 (0)1 45 42 59 59

SECTION 2 : Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'a pas été classé comme dangereux selon la législation en vigueur.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements.

Non classé

2.2 Éléments d'Étiquetage Non applicable.

Résumé des dangers

Dangers Physiques: Pas de recommandations spécifiques.

Dangers pour la Santé

Inhalation: Aucun symptôme spécifique constaté.

Contact oculaire: Aucun symptôme spécifique constaté.

Contact avec la Peau: Aucun symptôme spécifique constaté.



Version: 7.0

Date de Révision: 18.10.2017

Ingestion: Aucun symptôme spécifique constaté.

Autres dangers pour la

Aucune autre information notée.

Dangers pour

L'environnement:

Non considéré comme dangereux pour l'environnement.

2.3 Autres dangers Aucune information disponible.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1 Substances:

Informations générales:

N° CAS: 63148-62-9

SECTION 4 : Premiers secours

Généralités: Consulter un médecin en cas de symptômes. Ranger les vêtements

contaminés dans un récipient fermé jusqu'à l'élimination ou la

décontamination.

4.1 Description des premiers secours

Inhalation: Sans objet.

Contact avec la Peau: Enlever les vêtements et les chaussures contaminés. Laver les zones de

contact à l'eau et au savon.

Contact oculaire: En cas de contact avec les yeux, rincer abondamment avec de l'eau

propre. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes.

Ingestion: Ne pas faire vomir. Rincer soigneusement la bouche.

4.2 Principaux symptômes et

effets, aigus et différés:

Aucun connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Dangers:

Pas de recommandations spécifiques.

Traitement: Pas de recommandations spécifiques.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Dangers d'Incendie

Généraux:

Pas de recommandations spécifiques.

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés:

En cas d'incendie, utiliser de la mousse, du dioxyde de carbone ou de la

poudre sèche.

Moyens d'extinction inappropriés:

Ne pas lutter contre l'incendie au jet d'eau pour ne pas propager les

flammes.

S.AR.L. au capital de 150 000€ - R.C.S. Meaux 331 915 645 Impression du 17/09/2018

5place de l'Eglise 77400 St Thibault – France



BLUESIL FLD 47V20

Version: 7.0

Date de Révision: 18.10.2017

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Aucun connu.

5.3 Conseils aux pompiers Procédures spéciales de lutte contre l'incendie:

Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les récipients.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu:

Porter un appareil respiratoire autonome et une combinaison de protection

complète en cas d'incendie.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

6.1.1 Pour les nonsecouristes:

Porter un équipement de protection individuelle. Voir l'équipement de

protection individuelle à la Section 8.

6.1.2 Pour les secouristes: Aucune information disponible.

6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement:

Ne pas rejeter à l'égout, dans les cours d'eau ou dans les sols. Recueillir le produit répandu. En cas d'épandage important, endiguer pour contenir

l'écoulement.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Les récipients contenant la matière déversée doivent être correctement étiquetés avec mention du contenu et les symboles de danger appropriés. Les récipients doivent être fermés hermétiquement. Absorber le produit avec du sable ou un autre absorbant inerte. Pour nettoyer le sol ou les objets, souillés par ce produit, utiliser un solvant approprié.(cf. : § 9). Nettoyer la zone à grande eau. Incinérer dans une chambre de combustion

appropriée.

6.4 Référence à d'autres sections:

Attention : les surfaces contaminées peuvent être glissantes. Pour

l'élimination des déchets, voir la Section 13 de la FDS.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Aucune mesure de précaution particulière n'est requise au-delà de bonnes pratiques d'hygiène courante. Voir les conseils de protection personnelle supplémentaires pour la manipulation de ce produit dans la rubrique 8.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Éviter tout rejet à l'égout, dans les cours d'eau ou dans le sol. Conserver dans un endroit frais et sec équipé d'une ventilation appropriée. Tenir à l'écart de substances incompatibles, de flammes nues et de hautes températures. Éviter tout contact avec des agents comburants. Récipients

appropriés : Fûts en acier avec revêtement en résine époxy.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Aucune information disponible.

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de Contrôle

Valeurs Limites d'Exposition Professionnelle

Aucun des composants ne fait l'objet d'une limite d'exposition.

8.2 Contrôles de l'exposition



Version: 7.0

Date de Révision: 18.10.2017

Contrôles Techniques

Appropriés:

Pas de recommandations spécifiques.

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales: Fournir une ventilation suffisante durant les opérations qui conduisent à la

formation de vapeurs.

Protection des yeux/du

visage:

Lunettes de sécurité

Protection de la peau

Protection des Mains: Matière: Nitrile.

Matière: Polychlorure de vinyle (PVC).

Autres: Les bonnes pratiques d'hygiène industrielle préconisent de minimiser le

contact cutané. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire: Si la ventilation est insuffisante, une protection respiratoire appropriée doit

être disponible.

Mesures d'hygiène: Assurer l'accès à une douche oculaire et à une douche de sécurité.

Contrôles

environnementaux:

Aucune information disponible.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

État: Liquide Forme: Visqueux Couleur: Incolore. Odeur: Inodore

Seuil olfactif: Aucune information disponible.

pH: Non applicable. Point de congélation: -55 °C Approximatif

Point d'ébullition: Aucune information disponible.

Point d'éclair: 280 °C (Coupelle fermée selon norme Afnor T 60103.)

Taux d'évaporation: Aucune information disponible. Inflammabilité (solide, gaz): Aucune information disponible. Limite supérieure d'inflammabilité (%): Aucune information disponible. Limite inférieure d'inflammabilité (%): Aucune information disponible.

Pression de vapeur: < 0,1 hPa (20 °C)

Tension de vapeur (air = 1): Aucune information disponible. Densité: Approximatif 0,96 kg/dm3 (20 °C)

Solubilités

Solubilité dans l'eau: Pratiquement insoluble Acetone.: Très peu soluble. Solubilité (autre): Ethanol.: Très peu soluble.

> Ether diéthylique.: Miscible (en toutes proportions). Hydrocarbures aliphatiques.: Miscible (en toutes

proportions).

Hydrocarbures aromatiques.: Miscible (en toutes

proportions).



Version: 7.0

Date de Révision: 18.10.2017

Solvants chlorés.: Miscible (en toutes proportions).

Coefficient de partition (n-octanol/eau): Aucune information disponible.

Température d'auto-inflammabilité: > 400 °C

Température de décomposition: Aucune information disponible.

Viscosité: 50 mm2/s (25 °C)

Propriétés explosives: Aucune information disponible.

D'après les données sur les composants N'est pas Propriétés comburantes:

considéré comme comburant. (évaluation par relation

structure-activité)

9.2 AUTRES INFORMATIONS: Aucune information disponible.

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité: Aucune autre information notée.

10.2 Stabilité Chimique: Stable

10.3 Possibilité de Réactions

Dangereuses:

Aucune information disponible.

10.4 Conditions à Éviter: Aucune autre information notée.

10.5 Matières Incompatibles: Comburants forts.

10.6 Produits de

Décomposition Dangereux:

La décomposition thermique ou la combustion peut libérer des oxydes de

carbone et d'autres gaz ou vapeurs toxiques. Silice amorphe.

SECTION 11 : Informations toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation: Aucune information disponible.

Aucune information disponible. Ingestion:

Contact avec la Peau: Aucune information disponible.

Contact oculaire: Aucune information disponible.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques:

Toxicité aiguë:

Ingestion:

Produit: LD 50 (Rat): > 5000 mg/kg

Contact avec la peau:

Produit: LD 50 (Rat): > 2 000 mg/kg

Inhalation:

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité à dose répétée:



Version: 7.0

Date de Révision: 18.10.2017

Produit: Aucune information disponible.

Corrosion ou Irritation de

la Peau:

Produit: Aucune information disponible.

Blessure ou Irritation Grave des

Yeux:

Produit: Aucune information disponible.

Sensibilisation Respiratoire ou

Cutanée:

Produit: N'est pas un sensibilisateur cutané.

Mutagénicité des Cellules Germinales:

In vitro:

Produit: Pas d'effet attendu (estimation basée sur les substances présentes).

In vivo:

Produit: Aucune information disponible.

Cancérogénicité:

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité pour la reproduction:

> **Produit:** Aucune information disponible.

Toxicité pour la

reproduction (fertilité):

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité pour le développement (Tératogénicité):

> **Produit:** Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Exposition Unique:

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité Spécifique au Niveau de l'Organe Cible- Expositions répétées:

Produit: Aucune information disponible.

Risque d'Aspiration:

Produit: Aucune information disponible.



Version: 7.0

Date de Révision: 18.10.2017

SECTION 12 : Informations écologiques

Informations générales: Non applicable.

12.1 Toxicité:

Toxicité aiguë:

Poisson:

Produit: LC 50 (Poisson, 96 h): Non considéré comme toxique pour les

poissons.

Invertébrés Aquatiques:

Produit: CE50 (Invertébré de sédiment, 48 h): Non présumé nocif pour les

organismes aquatiques.

Toxicité chronique:

Poisson:

Produit: Aucune information disponible.

Invertébrés Aquatiques:

Produit: Aucune information disponible.

Toxicité pour les plantes aquatiques:

Produit: CE50 (72 h): Non présumé nocif pour les organismes aquatiques.

NOEC (72 h): Non présumé nocif pour les organismes aquatiques.

12.2 Persistance et Dégradabilité:

Biodégradation:

Produit: Le produit n'est pas facilement biodégradable.

Rapport DBO/DCO:

Produit: Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de

Bioaccumulation:

Produit: Ce produit n'est pas bioaccumulable.

12.4 Mobilité dans le Sol: Aucune information disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT

et VPVB:

Aucune information disponible.

12.6 Autres Effets Néfastes: Aucune information disponible.



Version: 7.0

Date de Révision: 18.10.2017

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets:

Informations générales: L'attention de l'utilisateur est attirée sur la possible existence de contraintes

et de prescriptions locales, relatives à l'élimination, le concernant.

Méthodes d'élimination

Instructions pour l'élimination:

Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en

vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de

l'élimination. Incinérer.

Emballages Contaminés: Les emballages contaminés doivent être vides autant que possible.

> Éliminer les déchets dans une installation de traitement et d'élimination des déchets appropriée conformément aux lois et aux réglementations en vigueur et en fonction des caractéristiques du produit au moment de

l'élimination. Après nettoyage, recycler ou éliminer dans un site

autorisé.

Codes européens de déchets:

Produit non utilisé: 07 02 17

SECTION 14: Informations relatives au transport

Cette matière n'est pas soumise à la réglementation sur les transports.

AUTRES INFORMATIONS: Aucune prescription particulière.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC: Non applicable..

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Règlements UE

Règlement (CE) nº 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrissent la couche d'ozone: aucune

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants: aucune

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH, Annexe XIV Substance soumise à autorisation, et ses amendements: aucune

Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XVII, Substances soumises à restrictions de mise sur le marché et d'utilisation: aucune

Directive 2004/37/CE concernant la protection des travailleurs contre les risques liés à l'exposition à des agents cancérigènes ou mutagènes au travail.: aucune

Directive 92/85/CEE concernant la mise en oeuvre de mesures visant à promouvoir l'amélioration de



Version: 7.0

Date de Révision: 18.10.2017

la sécurité et de la santé des travailleuses enceintes, accouchées ou allaitantes au travail.: aucune

RÈGLEMENT (CE) No 166/2006 concernant la création d'un registre européen des rejets et des transferts de polluants, ANNEXE II: Polluants: aucune

Directive 98/24/CEE concernant la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs contre les risques liés à des agents chimiques sur le lieu de travail: aucune

15.2 Évaluation de la sécurité Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

chimique:

Statut aux inventaires:

AICS: Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire. Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire. DSL: EU INV: Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire. ENCS (JP): Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire. IECSC: Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire. Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire. KECI (KR): PICCS (PH): Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire. Liste TSCA: Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire. NZIOC: Sur l'inventaire ou conforme à l'inventaire.

TCSI: Non conforme à l'inventaire.

SECTION 16: Autres informations

Informations de révision: Sans objet.

Références

PBT PBT: substance persistante, bioaccumulable et toxique. vPvB vPvB : substance très persistante et très bioaccumulable.

Abréviations ou acronymes de la légende:

Aucune information disponible.

Principales références de la

littérature et sources de

données:

Aucune information disponible.

Texte des mentions H dans les sections 2 et 3: aucune

Informations de formation: Aucune information disponible.

Date de Publication: 18.10.2017

FDS n°:

Avis de non-responsabilité: Les informations fournies sont basées sur des données disponibles pour le

produit, les composants du produit et des produits semblables. Elles sont

données de bonne foi.

Les informations doivent fournir la base d'une détermination indépendante des méthodes pour assurer la sécurité des travailleurs et l'environnement.